 Loriges, le 11 août 2025

Bonjour à toutes et tous

Heureux de vous retrouver à travers ce lien de la lettre d’information.

Quelques semaines après ce terrible ouragan du 25 juin, les dégâts sont importants : beaucoup d’arbres restent encore à enlever et plusieurs toitures sont également à réparer. A ce sujet, la grange de M. Tate menace de s’effondrer ; dans un souci de prévention des risques, le Conseil départemental gérant de la RD 219 a pris la décision d’interdire la circulation jusqu’au 30 octobre, en attendant les travaux de consolidation ou de démolition.

Je remercie à nouveau toutes les personnes qui ont pu aider leur voisin, même si certains l’ont fait, selon les dires de plusieurs habitants, plus dans le but de s’attirer les bonnes grâces que dans un souci d’entraide.

Au sujet des travaux prévus en 2025, les subventions demandées sont en baisse. En effet, le taux prévu était de 30% et il est passé à 20% mais nous avons décidé lors de la réunion du Conseil municipal du 1er août d’entreprendre malgré tout l’ensemble des travaux situés à Ambon, route d’Ambon, route de Bricadet et chemin des Chaumes. Au vu de la bonne santé financière de la commune, nous avons décidé d’emprunter 6 000€ supplémentaire.

Il reste dans les projets à court terme :

* les travaux sur la RD130 et l’éclairage public à Ambon.

Suite à différentes observations des riverains et des usagers (voir lettre du 3 juin sur la RD130), nous avons demandé divers devis d’aménagement routier afin de faire ralentir et sécuriser la traversée du bourg ; notre demande porte sur : - le déplacement des 2 panneaux d’entrée d’agglomération

 - 2 chicanes (1 à chaque entrée) et création d’une zone 30

 - création d’une voie partagée par marquage au sol

* la sécurisation de la rue du chêne rond

Quant au projet à moyen terme, j’ai rencontré le SDE courant juin afin d’étudier ensemble la possibilité d’installer des panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente avec autoconsommation et revente d’électricité produite. Cela nous permettrait d’installer la climatisation à l’école dans une ou plusieurs salles et pourrait venir en complément les week end pour le chauffage de la salle polyvalente.

Mais dans un souci de logique et d’économie d’énergie, la salle polyvalente et le groupe scolaire doivent être isolés. L’isolation par l’extérieur semble la solution la plus pertinente. Des études et des devis sont en cours.

Nous ferons le point des projets ensemble lors d’une réunion d’information destinée à toute la population le 12 septembre à 18h à la salle polyvalente.

Enfin quelques informations sur la situation financière de la commune.

Comme l’an dernier, nous avons demandé à notre « conseillère aux décideurs locaux » de faire une analyse financière de nos comptes. Il apparait que notre charge réelle de fonctionnement a baissé de 13.6%. De plus, notre capacité d’autofinancement a été multipliée par 3.3. Notre dette a également baissé de 21.5% malgré que nos dotations aient diminué de 37%. Enfin nos recettes sont de 683€ par habitant contre 622€ en moyenne pour les communes de la région.Force est de constater que la politique menée par notre groupe est la bonne, d’ailleurs nos politiques devraient s’inspirer de la gestion de nos petites communes. Petit rappel : depuis plus de 15 ans les élus renoncent à 40% de leurs indemnités ; nous investissons qu’après avoir étudier la meilleure façon de dépenser l’argent public. C’est avec cette ambition que je présenterais une nouvelle liste mais toujours, avec le même sens du service public.

**Point important** : cette année, les parlementaires ont voté la modification du mode de scrutin des élections municipales.

Les prochaines élections se feront avec des « listes bloquées ». Vous ne pourrez ni rayer ni rajouter de noms sous peine de voir votre bulletin de vote annulé. Les listes présentées seront obligatoirement paritaires (femme/homme). La liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix (50%) obtient d’office la majorité des sièges. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle.

Dates à retenir

- congé le 25 septembre pour formation de la secrétaire de mairie

- Repas des ainés courant novembre

Je ne terminerai pas sans vous redire que si vous êtes intéressé par les joies de l’associatif, nous sommes prêts à aider toutes personnes de bonne volonté qui voudraient se lancer dans l’aventure.

Bien amicalement

PS : la version numérique paraitra avant la version papier

 Votre Maire, Henri MARCHAND.